En Afghanistan des hommes défilent en burka. En France, il faudrait laisser faire….

écrit par Christine Tasin | 7 mars 2015

https://fr.news.yahoo.com/des-hommes-d%C3%A9filent-en-burqa-%C3%A0-kaboul-155026929.html

Voilà des hommes qui osent porter un vêtement de femme, en plein territoire islamique.

Voilà des hommes qui osent dire non aux talibans et au régime infâme qu'ils veulent imposer aux femmes.

Voilà des hommes qui osent dire clairement que la burka n'est que violence.

Faut-il que nos élus soient dégénérés pour avoir eu besoin d'une commission parlementaire pour savoir si la burka était ou pas une mauvaise chose…

Faut-il que nos élus soient dégénérés pour que tant d'entre eux aient refusé de voter une loi contre la burka… En 2010, tous les députés UMP et seulement 14 députés socialistes (Valls en faisait partie, il faut le souligner) l'ont votée… Le reste des députés PS, PC, Parti de Gauche, Verts… s'est majoritairement abstenu… quand il n'a pas voté contre la loi

!

http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2010/07/13/97001-20100713FILWWW00502-burqa-20-deputes-de-gauche-ont-vote.php

« Mais le gros des rangs du PS, des Verts et du PCF s'est abstenu. L'état-major socialiste avait donné cette consigne, au grand dam d'Yvette Roudy, ancienne ministre des Droits de la femme sous Mitterrand, qui pestait encore récemmentdans une lettre adressée à Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste au Palais Bourbon.

En des termes finalement assez peu éloignés du lexique dont use une partie de la droite :

> *« Les fondamentalistes ne sont pas fous. Ils nous connaissent bien. Ils savent que, pour certains socialistes, cette question n'est toujours pas prioritaire. Ils commencent fort intelligemment par la burqa […] mais ensuite, ils demanderont des temps de piscine distincts, des classes séparées.*
>
> *A Lyon, ils demandent déjà des espaces séparés dans les bus. Ils veulent des programmes scolaires purgés de toute allusion à la sexualité.*
>
> *Ce sera l'apartheid. […] Nous aurons accepté le communautarisme par peur de stigmatiser une population. » »*

http://rue89.nouvelobs.com/2010/01/07/ou-vous-situez-vous-sur-notre-carte-de-la-burqa-132801

Faut-il que le Conseil d'Etat, en 2010, ait été dégénéré, pour avoir voulu limiter cette interdiction à certains lieux publics.

Mais il est vrai que, depuis 2010, le vice-Président du Conseil d'Etat, pourtant haute juridiction française est nommé sur proposition du Président de la Cour de justice de l'Union Européenne…. Merci Sarkozy et tous les députés traîtres à la nation qui, en 2008, ont ratifié le Traité de Lisbonne….

- *Par une décision du Conseil de l'Union européenne du 25*

février 2010, le vice-président du Conseil d'État a été nommé, sur proposition du président de la Cour de justice de l'Union européenne, président du comité prévu à l'article 255 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.
Ce comité, créé par le Traité de Lisbonne, a pour mission de donner un avis sur l'adéquation des candidats à l'exercice des fonctions de juge et d'avocat général de la Cour de justice et du Tribunal de l'Union européenne, avant que les gouvernements des Etats membres ne procèdent aux nominations. Réuni à 8 reprises en 2010, il constitue une garantie supplémentaire dans la procédure de nomination des membres de la Cour de justice et du Tribunal de l'Union européenne. »

- *« Neuf membres de la juridiction administrative – membres du Conseil d'Etat et magistrats des cours administratives d'appel – se sont joints à une délégation de magistrats de l'ordre judiciaire pour suivre deux journées d'études au siège de la Cour de justice de l'Union européenne. »*

Source http://www.conseil-etat.fr/Conseil-d-Etat/Relations-internationales/Les-bilans-de-l-activite-internationale-du-Conseil-d-Etat/Bilan-2010

Bref, même dans les pays islamisés, où l'on crève de peur devant les talibans, certains hommes osent ce que n'osent pas des députés de la nation, à l'abri et privilégiés.

Quelle tristesse devant une telle médiocrité !

Christine Tasin

Résistance républicaine